**a, Propriétaire de l'animal,
demeurant à (adresse) : azd
Téléphone : 2
CIN: 2
et
**, Petsitter
* demeurant à (adresse):
,
Téléphone :
Il a été convenu ce qui suit :
Définition du service rendu par le PetSitter
Definition du Service rendu par le récoller
Le Propriétaire sollicite le Petsitter en
à compter du jusqu'au
Le PetSitter devra prendre soin de l'animal nommé ci-après :
La garde aura lieu (cocher l'option choisie) :
<ul> <li>* Au domicile du Propriétaire de l'animal</li> <li>* Au domicile du PetSitter</li> </ul>
* Autre lieu (indiquez l'adresse):

Dans le cadre de sa prise en charge de l'animal, le Petsitter exercera les actions suivantes : NB: Le rôle du PetSitter est de prendre en charge l'animal, de subvenir à ses besoins, de veiller à son bienêtre et de s'assurer qu'il ne reste pas seul (ou le moins possible en accord avec son propriétaire). Le propriétaire de l'animal peut ici indiquer tous ce qui concerne son animal (soins médicaux, habitudes alimentaires, habitudes de vie, ...): Personne de contact en cas d'urgence (nom, prénom, tel) : Vétérinaire de l'animal (nom, prénom, tel, adresse) : ..... Habitudes alimentaires de l'animal :

Problèmes de santé éventuels de l'animal :

Habitudes de vie de l'animal :

. . . . . . . . . . . . . . .

Autres consignes :
, tall 65 contaignes .
Conditions Générale de réalisation de la Garde
il est convenu que le propriétaire de l'animal dédommage le PetSitter de son service de garde, en
lui versant la somme forfaitaire de
).
En cas d'empêchement de réalisation de sa garde, le PetSitter sera tenu d'en aviser le
Propriétaire dans un délai dejours (indiquez le nombre de jours souhaités ) précédant le
début de la garde.
En cas d'urgence vétérinaire :

Le PetSitter est habilité à conduire l'animal malade auprès du vétérinaire recommandé par le propriétaire de l'animal (voir plus haut - si aucun vétérinaire n'a été préalablement conseillé, il pourra être choisi par l'intervenant lui-même). Le PetSitter est donc habilité à engager les frais vétérinaires qu'il estimera nécessaire pour la bonne santé et la sauvegarde de l'animal. Les frais vétérinaires et médicaux seront intégralement remboursés au PetSitter par le propriétaire de l'animal.

Le propriétaire de l'animal déclare être joignable téléphoniquement aux numéros suivants, durant la réalisation de la garde: ou
Le propriétaire de l'animal déclare ne pas être joignable durant la réalisation de la garde, mais confie la décision à (prénom+nom) joignable téléphoniquement aux numéros suivants : : ou
······································

Durée du présent contrat de Petsitting.
Ce présent contrat est conclu pour une période déterminée : celle-ci est précisée dans le chapitre « Définition du service rendu par le Petsitter». Le présent conttat n'est valable que pour les parties mentionnées, et est soumis au droit du pays où la garde se réalise.
Fait le,
Le propriétaire de l'animal : Le Petsitter :
Faire précéder les signatures de vos noms et de la mention « lu et approuvé » rédigée à la main.